



Communiqué de presse
Publication immédiate

**Projet hydroélectrique communautaire de la 11^e chute de la rivière Mistassini
La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean dépose
l'étude d'impact au ministre du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs**

Mashteuiatsh, le 25 juillet 2012, La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean a déposé le mardi 24 juillet dernier une version préliminaire finale de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'aménagement hydroélectrique communautaire de la 11^e chute de la rivière Mistassini auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) M. Pierre Arcand. Le dépôt de l'étude d'impact s'inscrit dans le cadre du processus d'évaluation environnementale du projet.

Le rapport de l'étude d'impact, réalisé par le Consortium Cégertec AECOM et le Groupe Conseil Nutshimit avec la collaboration de Nippour Géomatik, de Subarctique et de Transfert Environnement, fait état de l'ensemble des impacts potentiels pour les milieux humains, physiques, biologiques ainsi que pour le paysage. Il identifie aussi un ensemble de mesures pertinentes pour atténuer ces impacts appréhendés.

Tout comme ce fut le cas pour le projet de Val-Jalbert, la Société entend éventuellement déposer au MDDEP un addenda qui proposera certaines mesures de bonification du projet grâce à la contribution des participants au processus de préconsultation en cours. Le rapport complet du processus déployé volontairement par la Société, intégrant l'ensemble des préoccupations et recommandations formulées par les citoyens, sera également joint en annexe de l'étude d'impact sur l'environnement.

« Le dépôt de l'étude d'impact est une étape significative qui fait partie d'un processus d'amélioration continue dont l'objectif est de proposer le meilleur projet possible. Nous prenons pour acquis que certains aspects du projet feront l'objet de précisions ou d'améliorations au cours des prochains mois et réitérons notre engagement à les communiquer non seulement aux autorités gouvernementales compétentes, mais aussi à l'ensemble de la population », précise M. Taillon.

Comme le prévoit le processus d'évaluation en vigueur, le ministre rendra public le rapport final de l'étude d'impact une fois son analyse complétée. Par la suite, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) mènera une période d'information et de consultation d'une durée de 45 jours. Après cette période, si des demandes sont adressées, le BAPE procèdera à une enquête et tiendra des audiences publiques.

Pour plus d'informations concernant le projet d'aménagement communautaire de la 11^e chute de la rivière Mistassini, visitez le site internet de la Société (www.energievertelsj.ca). Vous y trouverez notamment une foule d'informations sur le projet, dont le processus de préconsultation en cours. Les fiches d'information distribuées aux participants lors de chacune des rencontres et les présentations du projet figurent parmi les nombreux documents disponibles pour téléchargement.

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (anciennement Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean), la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives. Rappelons que deux projets de la Société ont été retenus par Hydro-Québec, le 30 juin 2010, dans le cadre de son programme d'achat d'électricité de centrales hydroélectriques de 50 MW ou moins. Il s'agit des projets d'aménagements hydroélectriques de la rivière Quiatchouan au Village historique de Val-Jalbert et de la 11^e chute de la rivière Mistassini.

-30-

Source : M. Denis Taillon
Président du conseil d'administration
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Informations : Alexandre Gauthier
Cellulaire : 418-637-0530